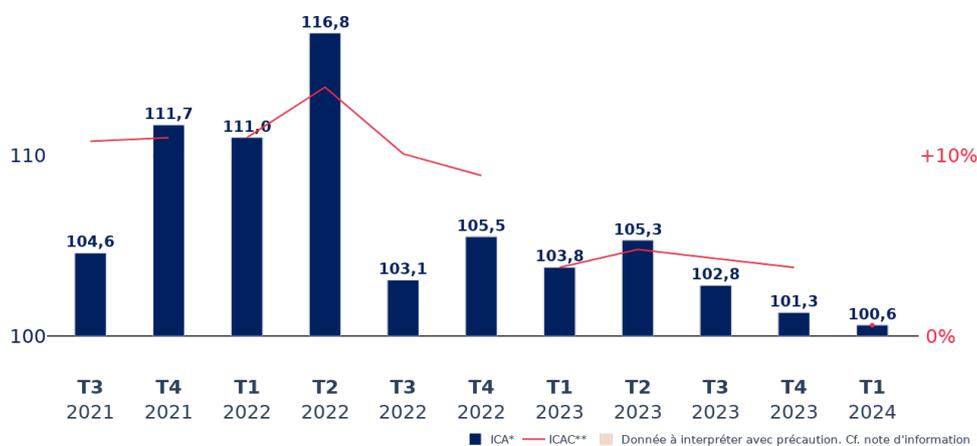


L'analyse de l'évolution trimestrielle de l'activité des TPE-PME

Au 1er trimestre 2024, l'indice de chiffre d'affaires (ICA) des 24 000 TPE-PME des Pays de la Loire de notre échantillon est de 100,6, soit une progression de 0,6% en valeur du chiffre d'affaires (CA) par rapport au 1er trimestre 2023. Si l'activité progresse pour le 13^e trimestre consécutif, il s'agit également de la plus faible croissance enregistrée depuis la fin d'année 2020. Cette performance place la région au 4^e rang du classement national avec un résultat supérieur de 0,6 point à la moyenne française.

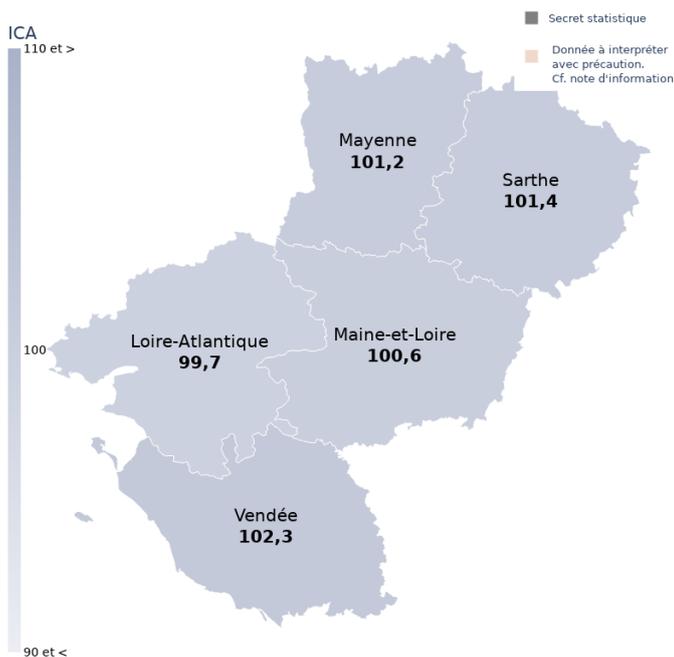
Il convient également de noter que les résultats présentés dans cette analyse ne sont pas corrigés de l'inflation qui a progressé significativement depuis la fin de l'année 2021. En effet, selon les résultats de l'Insee, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 2,3% en mars 2024 sur les 12 derniers mois. Le taux d'inflation tend donc à se réduire après les fortes croissances de 2023, notamment avec le ralentissement de la hausse des prix sur l'alimentation, des services, du tabac de l'énergie et des produits manufacturés. Il garde un impact sur le CA en valeur mais celui-ci est plus limité.



+0,6 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023

La Carte de la région



L'évolution de l'activité trimestrielle par département

- Lors du 1er trimestre 2024, quatre départements sur les cinq que compte la région ont enregistré une progression d'activité par rapport au 1er trimestre 2023.
- Les entreprises de Vendée (+2,3% en valeur) affichent la plus forte augmentation, suivies de celles de la Sarthe (+1,4%) et de Mayenne (+1,2%). Celles du Maine-et-Loire enregistrent une progression égale à la moyenne régionale (+0,6%). Quant aux structures de Loire-Atlantique, elles voient leur CA reculer (-0,3%) par rapport au 1er trimestre 2023.

*L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. **L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés.

L'ÉVOLUTION DE L'ACTIVITÉ PAR SECTEUR



Boulangerie et boulangerie-pâtisserie (1071C)

Les 355 TPE-PME de boulangerie-pâtisserie de notre échantillon enregistrent une nouvelle hausse de CA de 7,2% (en valeur) au 1er trimestre 2024 comparativement au 1er trimestre 2023. Cette augmentation démontre la capacité des entreprises du secteur à faire face à l'inflation. En effet, si le taux d'inflation tend à se réduire, les prix restent à un niveau élevé et impactent toujours le secteur, très consommateur d'énergie et de matières premières. Par ailleurs, les boulangeries-pâtisseries artisanales font également face à la concurrence grandissante des boulangeries industrielles, ou des grandes surfaces alimentaires, qui proposent des produits à des prix moins élevés grâce à la vente en grande quantité. Mais l'élargissement de l'offre, notamment le développement de la restauration salée et des boissons, constitue un moteur de croissance pour toutes les structures du secteur.



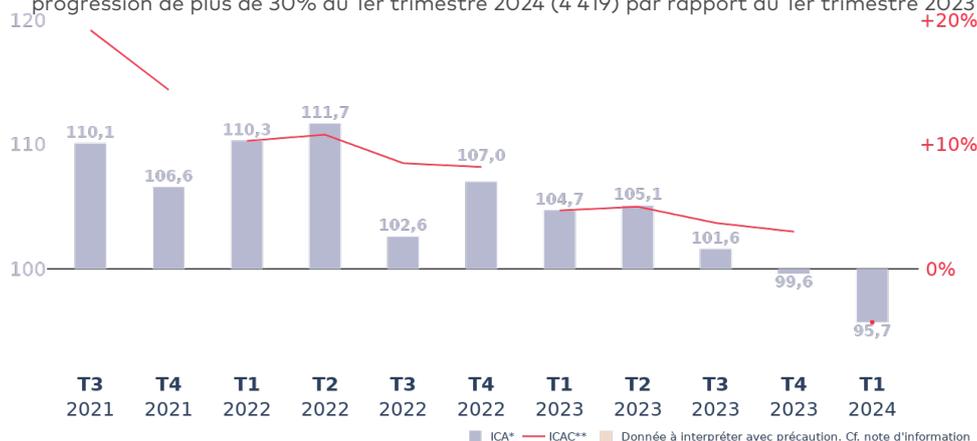
+7,2 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023



Construction

Les 3 239 TPE-PME de la construction de l'échantillon voient la baisse d'activité s'accroître lors du 1er trimestre 2024 : -4,3% après -0,4% lors du 4e trimestre 2023. Les difficultés se poursuivent avec une crise profonde dans le logement comme dans le non-résidentiel selon la Fédération française du bâtiment (FFB). Les mises en chantier reculent de 23,3% en janvier 2024 en glissement annuel sur trois mois, en lien avec la production de crédit qui s'effondre de 38,3% en février 2024. Le segment de l'amélioration-entretien enregistre son premier recul en glissement annuel selon la CAPEB. Les difficultés d'approvisionnement semblent, elles, en train de se résorber selon la Banque de France et les coûts des matériaux et de l'énergie se stabilisent selon la FFB, permettant de lisser les prix. Dans ce contexte, Altares indique un nombre de défaillances des entreprises de construction en progression de plus de 30% au 1er trimestre 2024 (4 419) par rapport au 1er trimestre 2023 (3 379).



-4,3 %

de baisse de CA au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023



Travaux de menuiserie bois et PVC (4332A)

Pour la première fois depuis le 2e trimestre 2020, les TPE-PME de la menuiserie de l'échantillon affichent une réduction de leur CA. En effet, les 478 structures de l'échantillon affichent une baisse de 4,2% au 1er trimestre 2024 comparativement à la même période de l'année précédente, signe que tous les corps de métiers du bâtiment sont impactés par la baisse dans le logement neuf.



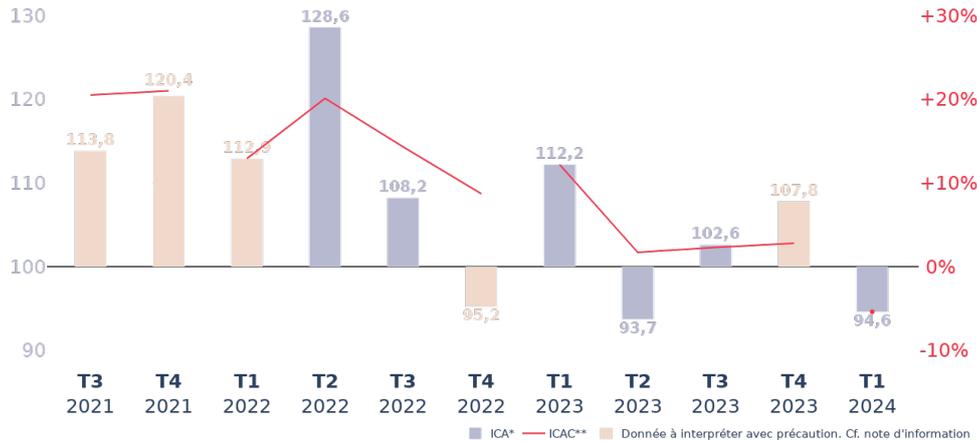
-4,2 %

de baisse de CA au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023



Travaux de charpente (4391A)

Après deux trimestres de hausse, l'activité des 103 TPE-PME des travaux de charpente de l'échantillon s'est réduite de 5,4% lors du 1er trimestre 2024, montrant également que tous les corps de métiers du bâtiment subissent la baisse d'activité. En effet, la crise du logement neuf, notamment liée à la diminution de l'accès au crédit, vient grever l'activité des entreprises du secteur.



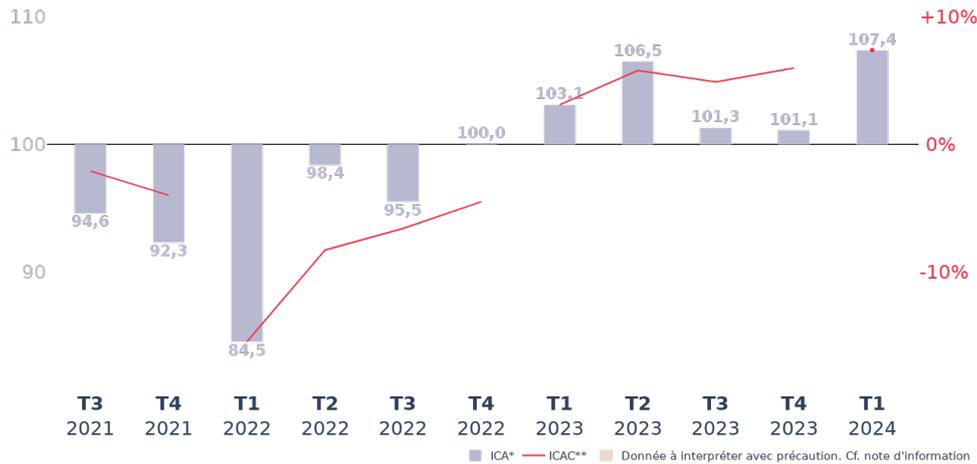
-5,4 %

de baisse de CA au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023



Commerce de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé (4722Z)

Les 100 commerces de détail de viandes et de produits à base de viande en magasin spécialisé de l'échantillon affichent une augmentation de CA de 7,4% en valeur au 1er trimestre 2024. Malgré ce bon résultat, le cabinet d'études Xerfi prévoit une croissance modérée du CA du secteur en 2024 (+2 % en valeur). Selon Xerfi, le ralentissement de l'inflation ne devrait pas déboucher sur de substantiels gains de pouvoir d'achat pour les ménages. Les arbitrages de consommation défavorables à l'achat de viandes et produits carnés devraient ainsi perdurer dans certains foyers, et d'autant plus en boucherie où la marchandise est plus onéreuse.



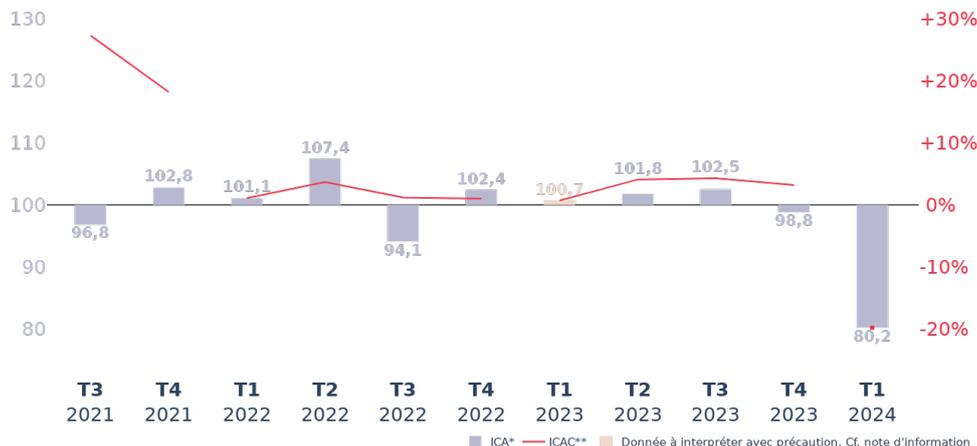
+7,4 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023



Commerce de détail de meubles (4759A)

Les 119 TPE-PME du commerce de détail de meubles de l'échantillon voient leur CA fortement reculer de -19,8% en valeur au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023. La crise de l'immobilier ainsi que les tensions sur le pouvoir d'achat des ménages ont engendré un recul important des ventes, d'où cette forte baisse de CA.



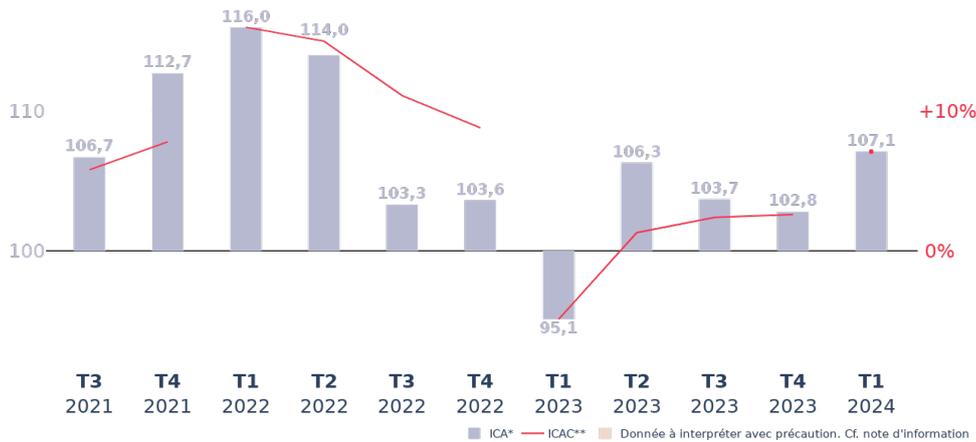
-19,8 %

de baisse de CA au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023



Commerce de détail de produits pharmaceutiques en magasin spécialisé (4773Z)

Les 145 pharmacies de l'échantillon enregistrent un quatrième trimestre consécutif de croissance : +7,1% au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023. Cette hausse est en partie liée à un effet de base favorable, avec la nette baisse d'activité affichée un an plus tôt. La diminution du nombre de pharmacies se confirme selon le site vie-publique.fr : chaque mois, ce sont 25 pharmacies qui ferment et le pays a perdu près de 4 000 pharmacies entre 2007 et 2023. Cette baisse renforce la désertification médicale qui ne doit pas uniquement être regardée sous l'angle de l'accès difficile aux médecins. Par ailleurs, selon l'ANSM, à fin janvier 2024, près de 5 000 signalements de rupture ou risques de rupture étaient enregistrés, soit une hausse de plus de 30% par rapport à 2022.



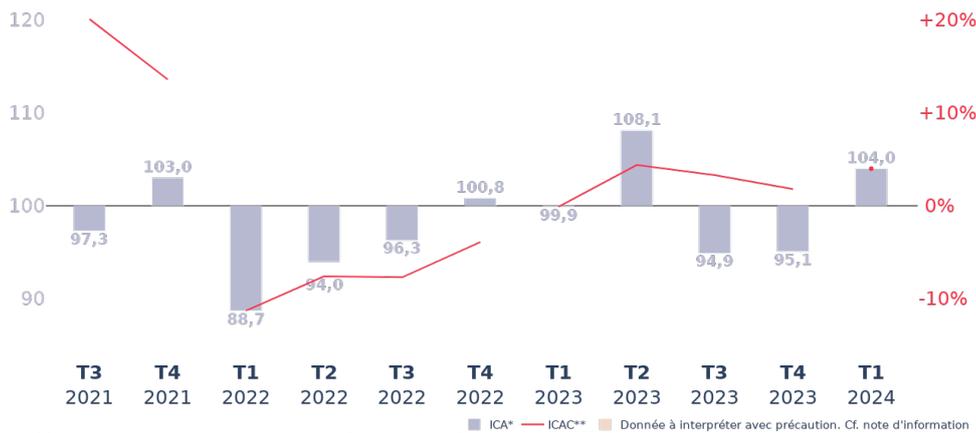
+7,1 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023



Commerce de détail de fleurs, plantes, graines, engrais, animaux de compagnie et aliments pour ces animaux en magasin spécialisé (4776Z)

Les 149 commerces de détail de fleurs, plantes, graines,... de l'échantillon voient leur CA augmenter de 4% en valeur au 1er trimestre 2024, après une baisse de 4,9% au 4e trimestre 2023. En dépit de ce bon démarrage, Xerfi prévoit une hausse de CA pour le secteur de seulement de 2% sur l'ensemble de l'année. Selon ce cabinet d'études, la décélération de l'inflation, qui redonnera certes un peu d'oxygène au budget des ménages, ne sera pas suffisante pour soutenir la croissance de l'indicateur en valeur.



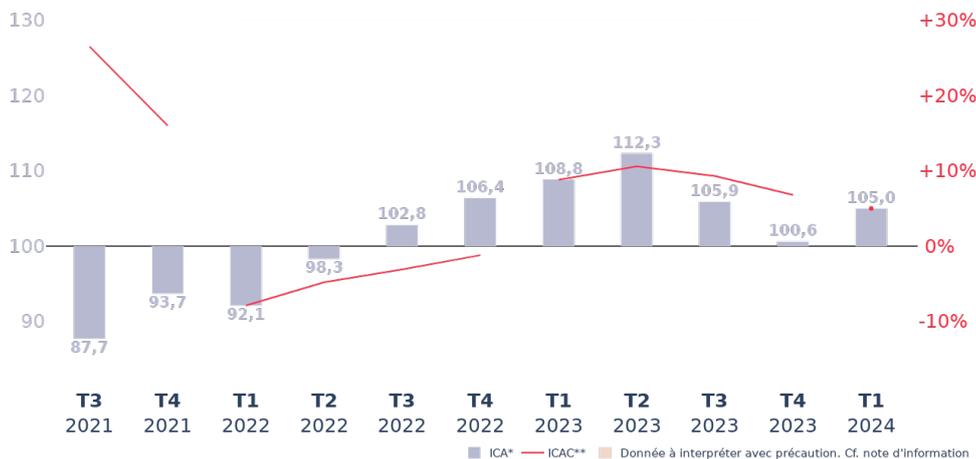
+4 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023



Commerces de détail d'optique (4778A)

Les 197 opticiens de notre échantillon affichent un septième trimestre consécutif de croissance de leur CA, +5% en valeur au 1er trimestre 2024, par rapport à la même période de l'année précédente. Le contexte inflationniste pourrait toutefois faire légèrement infléchir cette tendance, avec des coûts qui progressent pour les acteurs de la filière et des consommateurs qui descendent en gamme pour leurs lunettes. Cependant, le secteur devrait continuer de bénéficier d'une demande croissante de produits personnalisés de haute qualité et de la hausse de la demande en lien avec le vieillissement de la population.



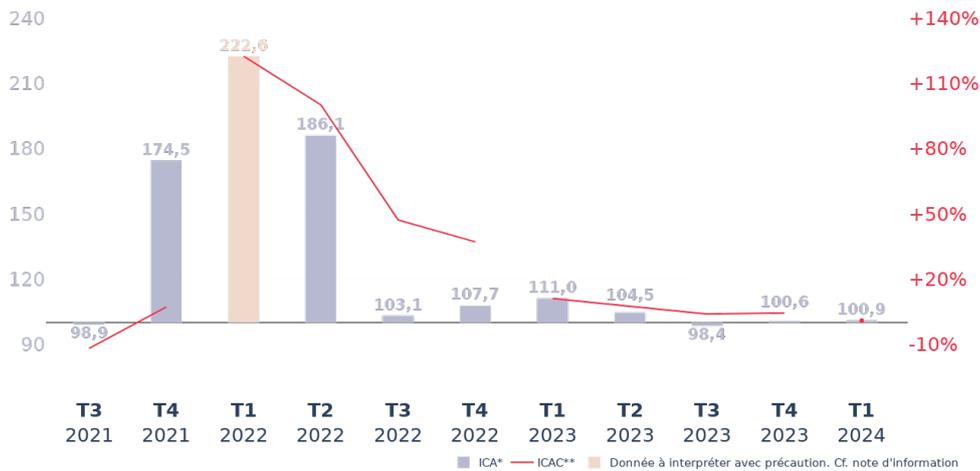
+5 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023



Hébergement et restauration

Les 2 017 structures de l'hébergement et restauration enregistrent une hausse de CA de 0,9% (en valeur) au 1er trimestre 2024. Si l'inflation ralentit, les ménages continuent toutefois de surveiller leurs dépenses, d'où cette hausse modérée de l'activité. Mais le dynamisme des arrivées de touristes étrangers, dans la continuité de 2023, ainsi que la tenue prochaine des Jeux Olympiques, devraient permettre au secteur d'enregistrer de bons résultats cette année.



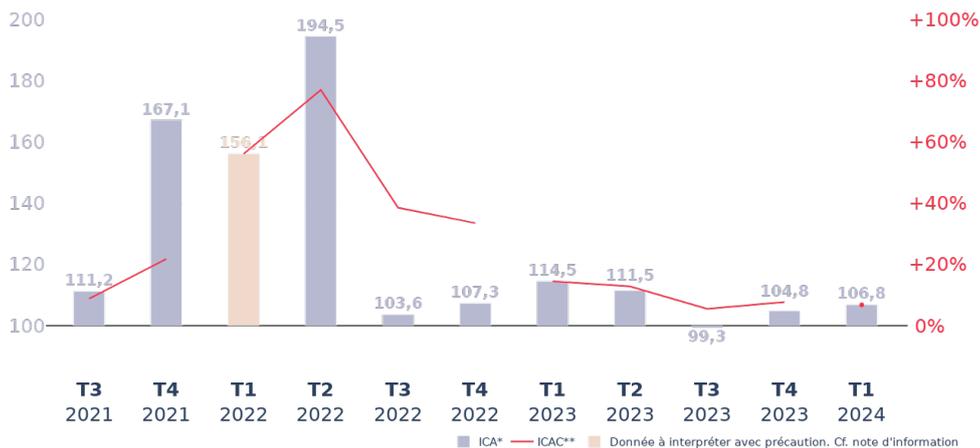
+0,9 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023



Hôtels et hébergement similaire (5510Z)

Les 162 hôtels de l'échantillon enregistrent une croissance de 6,8% en valeur lors du 1er trimestre 2024. Pour Xerfi, l'année devrait être globalement positive pour les professionnels du secteur avec une fréquentation qui progressera grâce au dynamisme des arrivées de touristes étrangers, et notamment de la clientèle asiatique, dans le prolongement de 2023. Et ce d'autant plus que la tenue des Jeux Olympiques incitera davantage de voyageurs étrangers à opter pour la destination France durant l'été 2024. Du côté de la clientèle professionnelle, la bonne tenue des réservations des entreprises, portée par la normalisation des déplacements professionnels et la multiplication des salons et séminaires, apportera un surcroît d'activité aux hôteliers.



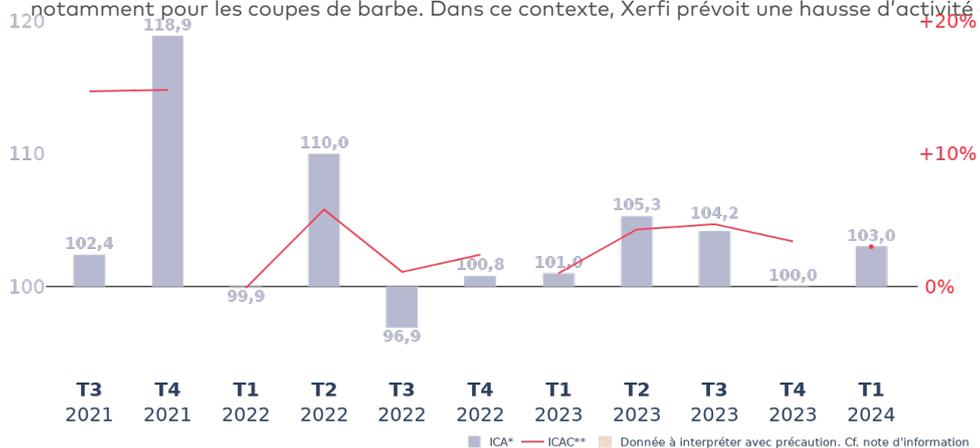
+6,8 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023



Coiffure (9602A)

Après avoir stagné lors du précédent trimestre, l'activité des 733 entreprises de coiffure de l'échantillon repart à la hausse au cours du 1er trimestre 2024 (+3%). Ce résultat s'inscrit dans la tendance des défaillances mesurée par Altares : après avoir atteint des records début 2022 (+84%) puis début 2023 (+49%), le secteur parvient à limiter leur hausse à +5%. L'étude de marché Skema Conseil présente divers facteurs pouvant influencer positivement ou négativement sur l'activité : d'un côté, arbitrage des clients sur les dépenses, espacement des visites, impact du télétravail ou du « Do it Yourself », marché de plus en plus concurrentiel avec la coiffure à domicile, les chaînes low cost... Et de l'autre, l'émergence de nouveaux concepts et une diversification des services proposés (prestations forfaitaires de beauté, prestations haut de gamme ou spécifiques), mais également une nette hausse de la demande masculine, notamment pour les coupes de barbe. Dans ce contexte, Xerfi prévoit une hausse d'activité de 3% sur l'année.



+3 %

de hausse de CA au 1er trimestre 2024 par rapport au 1er trimestre 2023

- Les données proviennent de la base de données Statexpert, construite à partir des télédéclarations sociales et fiscales réalisées par les experts-comptables pour le compte de leurs clients, les TPE-PME. Les données présentées ici sont issues des informations provenant des déclarations mensuelles et trimestrielles de TVA (EDI-TVA). Il s'agit du chiffre d'affaires (CA) déclaré par les entreprises sur les déclarations de TVA des périodes concernées.
- Les données trimestrielles sont basées sur un échantillon d'environ 24 000 entreprises au niveau régional. Les données ont été calculées sur un périmètre d'entreprises présentes lors d'une période analysée et lors de la même période de l'année précédente, qui n'ont pas changé de code NAF et dont l'établissement principal n'a pas changé de département entre ces deux périodes. Les évolutions sont calculées en glissement annuel (une période par rapport à la même période de l'année précédente) et corrigées des jours ouvrés.
- Les entreprises dont le CA mensuel ou trimestriel dépasse 3 fois l'écart-type du CA mensuel ou trimestriel moyen des entreprises du même secteur d'activité (niveau 1 - sections) ont été écartées de l'analyse. Les entreprises réalisant un chiffre d'affaires annuel supérieur à 50 millions d'euros sont également écartées de l'échantillon analysé.
- Afin de prendre en compte encore plus finement les impacts de la crise sanitaire, les mesures de restriction et le confinement, certains filtres ont pu être désactivés, notamment ceux excluant les entreprises dont le CA était à 0 sur les périodes analysées ou cumulant au moins la moitié de leurs déclarations à 0 sur la dernière année. Certaines déclarations à néant réalisées lors des mois de confinement, de restriction ou lors du mois de juillet ont pu être prises en compte afin de rendre compte de la réalité de l'activité des entreprises.
- L'indice de chiffre d'affaires (ICA) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise entre une période (ici un trimestre) et la même période de l'année précédente, avec correction des jours ouvrés. L'ICA est affiché dans les cartes et graphiques en base 100 en N-1. Un ICA de 102,1 signifie une augmentation de 2,1% par rapport à la même période de l'année précédente.
- Effet de base : un effet de base peut survenir lorsque l'évolution d'une variable entre N et N-1 varie non pas en raison d'une variation du niveau de la variable entre ces deux dates, mais principalement en raison de l'évolution antérieure (entre N-1 et N-2). À titre d'exemple, si une entreprise a subi une forte baisse d'activité entre N-1 et N-2, alors il y a plus de chance que l'évolution soit positive entre N et N-1.
- L'indice de chiffre d'affaires cumulé (ICAC) mesure l'évolution du CA moyen par entreprise de la période du 1er trimestre de l'année N au dernier trimestre présenté de l'année N, par rapport au CA moyen par entreprise de la même période de l'année N-1, avec correction des jours ouvrés. L'ICAC est affiché en évolution en % dans les graphiques.
- Les secteurs correspondent à la nomenclature d'activités française - NAF rév. 2, 2008 (édition 2015)
 - Niveau 1 (sections), soit 21 secteurs.
 - Niveau 5 (sous-classes), soit 732 secteurs.
- Pour en savoir plus sur l'actualité et les spécificités économiques, financières, juridiques, comptables, fiscales et sociales, consultez les analyses sectorielles sur www.bibliordre.fr

Infographie réalisée par :